



DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

| | | |
|-------------------------|---|---------|
| Commission | COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE FUTSAL | |
| Saison 2018-2019 | Date : 31 Juillet 2018 | PV n° 1 |
| Présidence | Président M ESNAULT Paul | |
| Présents | MM, Joël BEASSE ,Nicolas JANETEAU, Christian LAFONTAINE Gilbert MORILLON. | |
| Absents excusés | MM,, Arnaud BULENGER, David CARDOSO, Yvon DUPRE, Guy COUSIN (président du district), Arnaud VAUCELLE. | |

1. SITUATIONS :

Arrêts de clubs : LA CHARNIE FC, LAVAL FC.

Arrêts d'équipes : ARON FUTSAL 2, LAVAL ESTACA 2, LAVAL FC 2

Nouveaux clubs : CRAON ES.

Nouvelles équipes : LAVAL BOURNY AS 2, VILLAINES / JUHEL FUTSAL US 2.

Accession en DH, aucune montée refus de BAZOUGERS FUTSAL.

Rétrogradation de DH en 1division, LAVAL AS qui fusionne avec FORCE US.

Accession en 1 division : LAVAL NORD FUTSAL AS 2, RENAZE 1,

Rétrogradation en 2division :ERNEE 1, LAVAL ESTACA 1.

Accession en 2division : LAVAL BOURNY AS 1, LAVAL NORD FUTSAL AS 3, ST JEAN /MAYENNE AS 1.

Rétrogradation en 3division : ERNEE 2, LAVAL PEPS 1.

NOMBRE DE CLUBS EN MAYENNE :

30 clubs 45 équipes, dont 8 clubs Futsal, 15 clubs libre, 7 clubs d'entreprise.

CHAMPIONNAT NATIONAL : LAVAL ETOILE FC 1

CHAMPIONNAT REGIONAL, 2 équipes en R2: LAVAL ETOILE FC 2, LAVAL NORD FUTSAL AS 1.

42 équipes engagées dans le championnat départemental.

2. PROJET de CONSTITUTION des GROUPES 2018/2019:

la commission élabore les projets de groupe en fonction de la situation à ce jour, Des projets de groupes en régionale transmis par la LIGUE et sous réserve des différents contentieux encore en cours, de composer trois division, une 1ère division avec 12 équipes.

Deux groupes de 2ème division avec 8 équipes et Deux groupes de 3 division avec 7 équipes.

3. HOMOLOGATIONS DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2018/2019:

La commission procède à l'élaboration des différents calendriers dont elle a la charge en tenant compte, dans la mesure du possible, des vœux exprimés par les clubs.

Début des compétitions semaine du 17 au 22 septembre 2018 par le championnat et le 1^{er} tour de coupe semaine du 01 au 06 octobre.

4. ENGAGEMENT EN COUPE ou EN CHALLENGE :

La coupe du district est ouverte et obligatoire à tous les clubs du district dont au moins une équipe dispute un championnat départemental de Futsal.

30 équipes engagées

La commission procède au tirage du 1^{er} tour.

Le challenge du district est ouvert à toutes les équipes 2, 3, 4, ... disputant un championnat départemental Futsal du district dont le club régulièrement affilié est à jour de ses cotisations et dont l'équipe 1 est engagée en coupe de district.

12 équipes engagées, trois groupes de 4 équipes.

La commission procède au tirage des groupes, début semaine du 19 au 24 novembre 2018

5 . ENVOI DES FEUILLES DE MATCH :

Rappel de la commission ART.34 CHAPITRE VII FEUILLE D'ARBITRAGE

Les feuilles de match doivent parvenir dans un délai de 48h à la commission compétente c'est-à-dire

- au district pour les équipes administrées par les commissions de district.
- l'envoi de la feuille de match incombe à l'équipe recevant

SANCTIONS

-en cas de retard injustifié ou de défaut dans l'envoi de cette feuille, le club fautif est pénalisé d'une amende de 15€ indépendamment de toute autre sanction (avec amende doublée s'il y a des disciplines).

-non saisie des résultats sur internet dans les 24h amende de 10€

6. AG ET REMISE DES CALENDRIERS LE 08 SEPTEMBRE 2018 à 9H

remise des calendriers et information aux clubs, suivi d'une formation de deux responsables d'équipe à la FMI pour les clubs de 1^{ère} division,

Le Président de la Commission

Paul ESNAULT

